

Dispositif régional d'aide à l'amélioration des conditions de travail (D.A.C.T.)



Céline HEKIMIAN
Région Picardie



Jocelyne MACHEFER
Chambre régionale d'agriculture de Picardie

Amiens
7 avril 2011

Colloque « Donner aux éleveurs des outils et des méthodes pour
améliorer l'organisation de leur travail »

Pourquoi soutenir l'élevage ?

- source d'emplois qualifiés non délocalisables,
- créateur de richesse sur le territoire,
- composante de l'équilibre agronomique des exploitations picardes,
- contribue au maintien des prairies et de la diversité des paysages.

Deux thématiques prioritaires développées dans VIP

- la place de l'herbe dans les élevages et l'autonomie alimentaire
- le travail et la qualité de vie des éleveurs

Objectifs du DACT

- inciter les éleveurs à faire le point sur leur situation et leur ressenti sur leur travail,
- accompagner les éleveurs dans la recherche de solutions, pour améliorer leurs conditions de travail,
- faire cheminer les éleveurs dans la réflexion sur la question de la main d'oeuvre,
- poser la problématique de l'association et envisager les solutions d'accompagnement les plus appropriées

Conditions d'accès

Avoir une démarche de projet global d'exploitation avec un diagnostic travail

↪ Sur la base du livret « Le travail où en suis-je ? »

→ Faire le point sur les conditions de travail :

Etablir un état des lieux des installations existantes

→ Accompagner l'agriculteur dans la mise en place d'un plan d'actions



Travail réalisé par un conseiller formé et agréé

Amiens
7 avril 2011

Colloque « Donner aux éleveurs des outils et des méthodes pour améliorer l'organisation de leur travail »

Axes d'intervention

- Aides aux investissements matériels pour l'amélioration des conditions de travail :
 - distribution d'aliments, manutention, équipements des bâtiments, paillage, nettoyage et curage, locaux de traite et laiterie, abords...
- Aides au conseil, à l'organisation du travail, à l'association, au remplacement



Montant global d'investissements
4 000 € à 30 000 €
(Sous-plafond de 15 000 € /PMBE)

Taux d'aide

Taux maximum de 40 %

Déterminé sur la base d'une grille d'évaluation des projet prenant en compte :

- l'herbe dans la SAU, le nombre d'ETP, la date d'installation, la certification AB,



Accompagnement du conseil

Accompagnement
bilan travail
Pact'Eleveurs

Accompagnement
des associations

Prise en charge de
journées conseillers

Nombre de dossiers défini par année

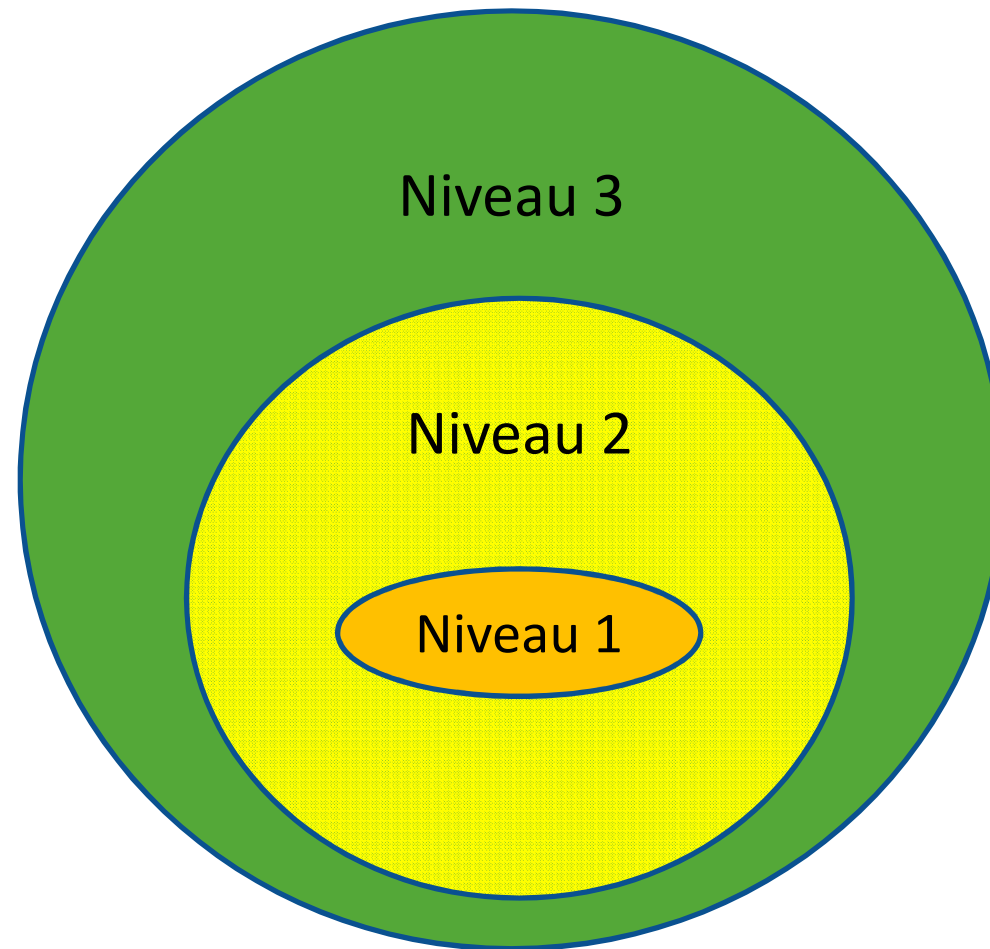


Amiens
7 avril 2011

Colloque « Donner aux éleveurs des outils et des méthodes pour améliorer l'organisation de leur travail »

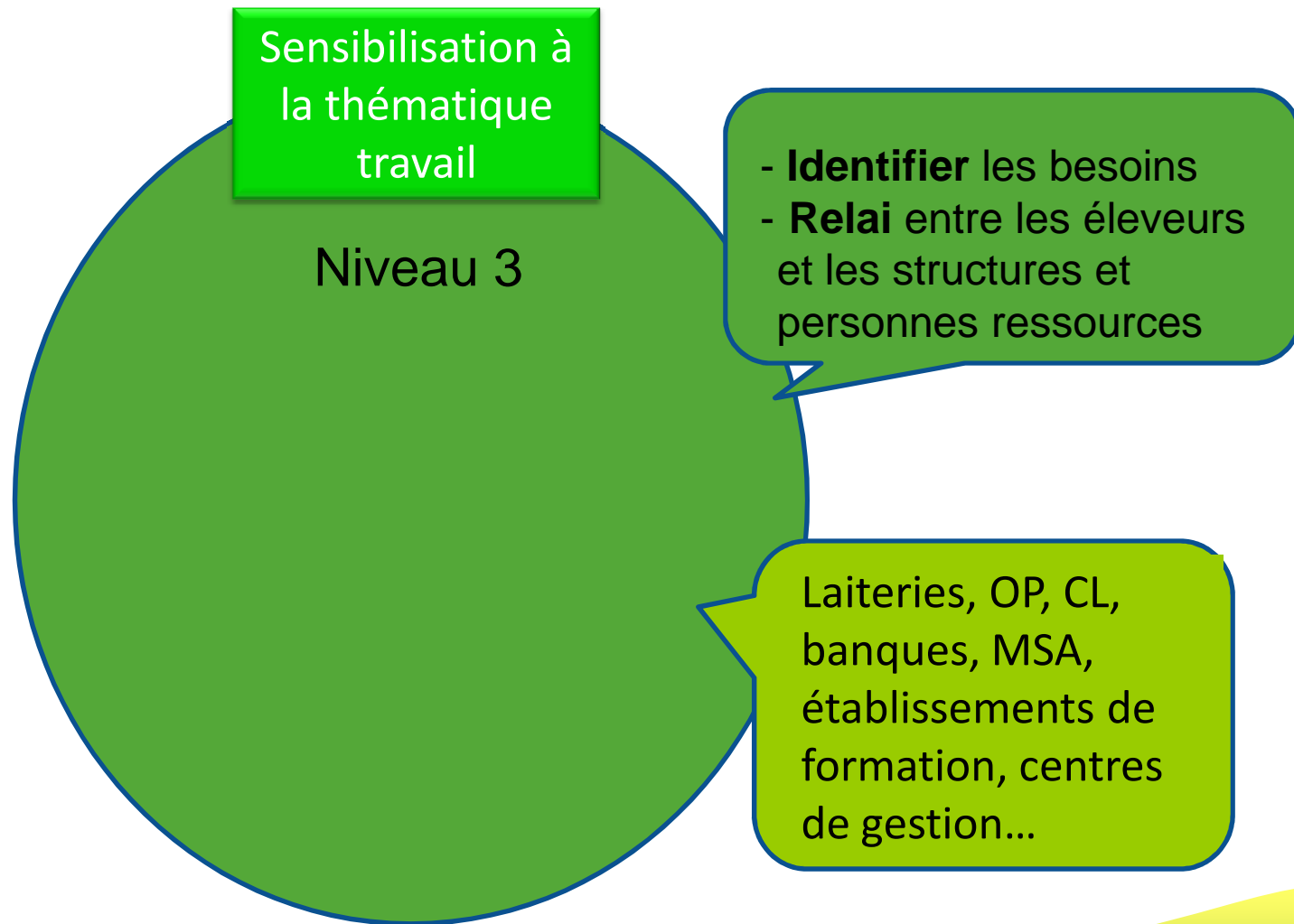
Organisation générale

Les réalisations : 3 niveaux d'intervenants de terrain



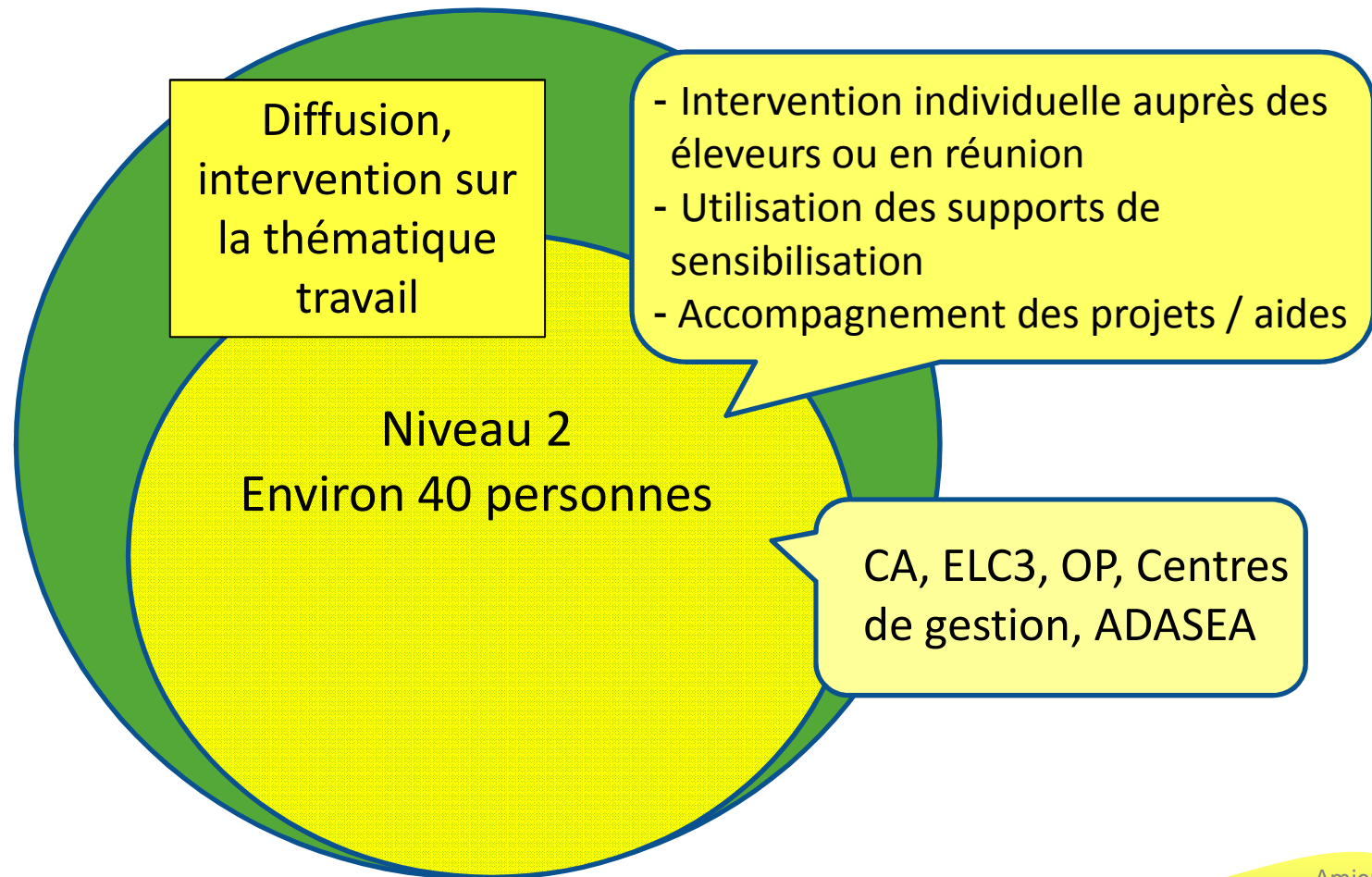
Organisation générale

Les réalisations : 3 niveaux d'intervenants de terrain



Organisation générale

Les réalisations : 3 niveaux d'intervenants de terrain



Organisation générale

Les réalisations : 3 niveaux d'intervenants de terrain

Intervention
spécialisée sur la
thématique travail

Niveau 1
environ 15
personnes

- Conseillers formés pour des interventions spécifiques :
organisation générale du travail,
association , salariat, bâtiment,
gestion des risques, ergonomie

CA, ELC3, centres
de gestion, MSA

Organisation générale

Sensibilisation

Réalisation des diagnostics

Recueil des diagnostics réalisés pour étudier :

- **Les préoccupations communes des élèves**
- **Les difficultés principales rencontrées**

Mettre en place des actions collectives ou orienter vers de nouvelles actions

Montage de projet de demande d'aide aux investissements

Conseil individuel spécifique / l'organisation générale, l'association, les bâtiment, l'ergonomie...

Amiens
7 avril 2011

Colloque « Donner aux élèves des outils et des méthodes pour améliorer l'organisation de leur travail »